

Août 2013

Dans un contexte ou l'artificialisation de l'espace et son morcellement portent préjudice à la biodiversité, quelles contributions le béton peut-il apporter dans la mise en place des trames verte et bleue ? Son origine minérale et sa composition, mais aussi ses qualités de solidité et de résistance en font un matériau de choix pour la réalisations d'ouvrages qui encouragent création de richesse biologique.

Résumé

Depuis la nuit des temps, l'action de l'Homme a modifié notre **environnement**. Outre l'exploitation de la terre par l'agriculture et la forêt, le développement des villes et des villages et la création de grands équipements ont profondément transformé la nature. La **biodiversité** en a été affectée, avec un risque d'appauvrissement de notre patrimoine. L'artificialisation de l'espace et son morcellement consécutif à la création d'ouvrages linéaires sont responsables de cette perte de valeur, à laquelle il fallait remédier.

Les études d'impact sur l'environnement ont mis en évidence ce besoin, dans une attitude défensive. Il convient d'aller au-delà, et d'adopter aujourd'hui une attitude plus offensive, de création de richesse biologique. Le **béton** occupe une place de choix dans la plupart des ouvrages de Génie Civil et des extensions urbaines. Peut-il apporter sa contribution au mouvement qui s'amorce de constitution de trames verte et bleue ? Il le peut par la nature des ouvrages auxquels il apporte ses qualités de solidité et de résistance, mais aussi du fait de son origine minérale et de sa composition.

Sommaire

1. Les trames verte et bleue, outils d'aménagement du territoire
2. La biodiversité : un capital à faire fructifier
3. Le béton au service du génie écologique
4. Des ouvrages conçus pour la biodiversité
5. Lutter contre la fragmentation
6. Vers un mur biotope ?

Auteur

Cimbéton



**Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr**

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 06/04/2026 © infociments.fr